

LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2025-2035 : MAINTENIR LE CAP DANS UN CONTEXTE CHANGEANT

La Politique bioalimentaire 2025-2035 – *Nourrir nos ambitions* offre une direction claire pour naviguer dans un monde en transformation. Hausse des prix, changements climatiques, tensions commerciales et instabilité géopolitique : le secteur bioalimentaire évolue dans un environnement de plus en plus incertain.

Dans ce contexte, la Politique agit comme une boussole stratégique, en proposant des orientations concrètes pour relever les défis, saisir les occasions qui se présentent et faire progresser le secteur bioalimentaire québécois. Elle repose sur trois grandes ambitions : accroître l'autonomie alimentaire du Québec, développer la prospérité et la durabilité du secteur ainsi qu'accélérer l'innovation. Fruit de consultations menées auprès de plus de 300 partenaires, elle constitue un véhicule de dialogue et d'action concertée qui s'appuie sur deux leviers, soit l'innovation et la collaboration.

LA CONCERTATION DES FILIÈRES AU CŒUR DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Les Québécois veulent de plus en plus de produits d'ici. Entre 2016 et 2025, la croissance de la demande pour les aliments du Québec a permis d'ajouter près de 18,7 milliards de dollars (G\$) de contenu québécois dans les produits alimentaires vendus au Québec. Au total, le contenu québécois a atteint 42,9 G\$ en 2025, dépassant largement les objectifs initiaux de la Politique bioalimentaire 2018-2025.

De plus, selon le Baromètre de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), les aliments cultivés ou produits au Québec inspirent une confiance croissante. Bien que le prix influence fortement les décisions d'achat, la proportion de consommateurs souhaitant augmenter leur consommation de produits du Québec est passée de 35 % à 57 % entre 2023 et 2025.

Pour répondre à cette demande, mais aussi pour renforcer la résilience et la compétitivité du secteur, la concertation des filières et des chaînes d'approvisionnement est essentielle.

La Politique 2025-2035 identifie à cet égard plusieurs filières à fort potentiel de développement pour le marché local, telles que la production de fruits et légumes frais ou destinés à la transformation alimentaire, la transformation locale de viande, les produits marins, les céréales et les légumineuses. La mise en marché de proximité, l'achat d'aliments québécois dans les institutions publiques ainsi que les initiatives en matière de littératie et d'éducation alimentaires sont aussi des pistes prometteuses pour maintenir la confiance du public envers les aliments et favoriser l'achat local.

PRÉSERVER LA CAPACITÉ AGRICOLE DU QUÉBEC

Ressource stratégique et non renouvelable, les terres fertiles, qui offrent des rendements élevés, font l'objet de pressions croissantes pour les usages non agricoles. Moins du tiers des sols en zone agricole présentent un bon potentiel agronomique (classes 1 à 4 et sols organiques). Leur superficie a tendance à diminuer, ce

qui représente un risque pour la durabilité de l'agriculture québécoise.

Face à cette situation, la Politique 2025-2035 fixe une cible de zéro perte nette de territoire agricole à bon potentiel d'ici 2035, c'est-à-dire le maintien d'une superficie de 4,1 millions d'hectares en zone agricole. Cet objectif s'appuie sur la Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité, entrée en vigueur en 2025, révision la plus importante de la Loi sur la protection du territoire agricole depuis sa création en 1978.

LES CIBLES DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2025-2035

Sept cibles ont été retenues afin de fournir un portrait mesurable de la progression de la prospérité et de la durabilité du secteur :

- Investissements : ajouter 25 milliards de dollars (G\$) d'investissements réalisés par les entreprises agricoles, de pêches, aquacoles et de transformation alimentaire du Québec ;
- Productivité : augmenter la productivité de 1 \$ de produit intérieur brut réel par heure travaillée, en moyenne annuelle, dans les secteurs de la production agricole (cultures et élevage) et de la fabrication d'aliments au Québec ;
- Exportations : diversifier les marchés et atteindre 15 G\$ en exportations bioalimentaires internationales ;
- Qualité nutritive : améliorer de 10 % l'offre d'aliments transformés de bonne qualité nutritive ;
- Protection du territoire agricole : maintenir zéro perte nette de superficies situées en zone agricole et présentant un bon potentiel, soit celles appartenant aux classes de sol 1 à 4 et de celles classées organiques ;
- Réduction des GES : diminuer de 15 % l'intensité des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur ;
- Développement durable : accroître de 20 % les superficies biologiques ou faisant l'objet d'une certification axée sur le développement durable.

AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES ET GAGNER EN PROSPÉRITÉ

Pour augmenter leurs capacités de production et de transformation, répondre aux défis liés à la main-d'œuvre et renforcer leur compétitivité sur les marchés, les entreprises ont fortement investi au cours des dernières années. Entre 2016 et 2025, les investissements ont atteint plus de 22 G\$, dépassant

largement les objectifs de la Politique 2018-2025. Ces investissements ont permis de moderniser les équipements, d'automatiser les opérations et de faire progresser la productivité des entreprises, bien que la productivité québécoise demeure inférieure à celle d'autres régions comparables.

Pour continuer à stimuler les investissements et à améliorer la productivité des entreprises, le secteur se dote de nouvelles cibles : ajouter 25 G\$ d'investissements réalisés par les entreprises agricoles, aquacoles, de pêches et de transformation alimentaires d'ici 2035, ainsi qu'augmenter la productivité annuelle de 1 \$ de produit intérieur brut (PIB) réel par heure travaillée en agriculture et en fabrication d'aliments au Québec.

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DU SECTEUR EN DIVERSIFIANT LES MARCHÉS

Au-delà du marché local, les marchés canadiens et internationaux sont incontournables pour la croissance des entreprises bioalimentaires québécoises. Les exportations internationales bioalimentaires ont atteint un sommet de 13,3 G\$ en 2025. Considérant que plus de 70 % des exportations bioalimentaires internationales du Québec sont destinées au marché américain, le secteur est sensible aux aléas économiques et aux tensions commerciales, une réalité bien présente dans le contexte actuel.

Pour pallier cette faiblesse, la Politique 2025-2035 mise sur une diversification stratégique visant à la fois le marché canadien et les débouchés internationaux hors frontières américaines. L'objectif est de porter la valeur des exportations internationales à 15 G\$ d'ici 2035. Pour y parvenir, le Québec cible des zones à fort potentiel de croissance, telles que la région indo-pacifique, l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Mexique. Cette expansion s'appuie sur des accords commerciaux en vigueur et d'autres en cours de négociation, offrant un cadre favorable aux entreprises québécoises.

SAISIR LES OCCASIONS D'AFFAIRES EN S'APPUYANT SUR L'INNOVATION

En favorisant une posture proactive relativement aux changements autant économiques que climatiques, la Politique fait de l'innovation un moteur de résilience et de développement. L'innovation traduit des ambitions sectorielles en résultats tangibles : elle accroît la productivité du travail, optimise la chaîne d'approvisionnement et stimule le développement de produits à forte valeur ajoutée. Parallèlement, elle constitue un vecteur essentiel pour réduire l'empreinte environnementale et renforcer les standards de santé et de bien-être animal.

Le portrait de l'innovation au Québec témoigne déjà du dynamisme du secteur. En 2022, 70 % des entreprises de transformation alimentaire et 57 % de celles des secteurs de l'agriculture et des pêches avaient réalisé au moins une innovation, qu'elle soit liée à un produit, à un procédé, à une stratégie commerciale ou à une structure organisationnelle.

La Politique 2025-2035 s'appuie sur cet élan pour accélérer la modernisation et la compétitivité du secteur. Cet objectif d'excellence repose sur une adoption accrue des nouvelles technologies, une accélération du virage numérique, un transfert de

connaissances efficace et des investissements soutenus en recherche.

PROTÉGER LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS...

La Politique bioalimentaire s'inspire de l'approche « Une seule santé », qui reconnaît les liens étroits entre la santé des humains, des animaux, des végétaux et de l'environnement, et encourage la collaboration entre les différentes parties concernées.

Sur le plan de la santé des consommateurs, la qualité nutritive des aliments transformés s'est améliorée au cours des sept dernières années. La proportion de produits transformés respectant les seuils recommandés pour quatre nutriments clés (le sucre, le sodium, les fibres et les gras saturés) a progressé. L'industrie s'engage à poursuivre ses efforts et se fixe une nouvelle cible ambitieuse pour 2035 : améliorer de 10 % la proportion de produits alimentaires transformés ne présentant aucun avertissement nutritionnel sur le devant de l'emballage et de ceux dont l'un ou l'autre des avertissements a été retiré.

... ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le secteur bioalimentaire est directement touché par les changements climatiques, mais il fait aussi partie de la solution. Les pratiques agricoles durables contribuent à préserver les ressources naturelles tout en renforçant la capacité d'adaptation des entreprises face à ces aléas.

Aujourd'hui, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur bioalimentaire représentent près de 20 % des émissions totales du Québec. Pour les réduire sans freiner la croissance des entreprises, le gouvernement et les acteurs du milieu bioalimentaire misent sur l'adoption des pratiques durables, la transition énergétique et l'amélioration de l'efficacité des procédés. L'objectif est de réduire de 15 % l'intensité des émissions de GES du secteur d'ici 2035.

Par ailleurs, la production biologique est un modèle d'agriculture durable important au Québec. Il est basé sur des critères de santé des sols ainsi que de protection de l'environnement, de préservation de la biodiversité et des écosystèmes, de bien-être des animaux et de prévention en matière de santé des producteurs et des consommateurs. Les superficies en production biologique au Québec ont plus que doublé depuis 2015 pour atteindre 115 712 hectares en 2024, dépassant ainsi la cible de la politique précédente. Le secteur se dote d'une nouvelle cible qui vise à accroître encore de 20 % ces superficies d'ici 2035.

CAP SUR 2035

Dans un monde marqué par l'incertitude, la Politique bioalimentaire 2025-2035 offre ce dont le secteur a le plus besoin : une direction commune. En conjuguant ambition et pragmatisme, elle donne aux entreprises, et aux partenaires des repères pour agir avec confiance, aujourd'hui comme demain. Pour y parvenir, sa mise en œuvre reposera sur la collaboration de l'ensemble des acteurs du secteur, dont l'engagement demeure le gage principal de succès.

La *Politique bioalimentaire 2025-2035 – Nourrir nos ambitions* est disponible au : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/politique-bioalimentaire>